

Statuts possibles :
Salarié en contrat de professionnalisation
Stagiaire de la formation professionnelle continue

Prérequis et conditions d'accès :

- Être déclaré apte physiquement (visite médicale à l'embauche)
- Être titulaire d'un Baccalauréat

Type de diplôme et validation :

Diplôme d'Etat de niveau 5

Financement

- Gratuit en contrat de professionnalisation
Sous condition de l'accord de pris en charge par l'opérateur de compétences (OPCO) finançant la formation et après signature d'un contrat de professionnalisation
- Autre statut nous contacter pour devis

Accessibilité

- Ad'AP en cours
Si une salle est inaccessible, le cours est déplacé dans une salle adaptée
- Prise en compte des besoins de compensation (réfèrent handicap) Fatna Tahraoui

Contenu de la formation

- Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location
- Administration des copropriétés et de l'habitat social
 - Conseil en gestion du bâti dans le contexte du changement climatique
- Construction d'une professionnalité dans l'immobilier
 - Culture générale et expression
- Communication en langue vivante étrangère anglaise (écrit et oral)
- Environnement juridique et économique des activités immobilières

Modalités pédagogiques

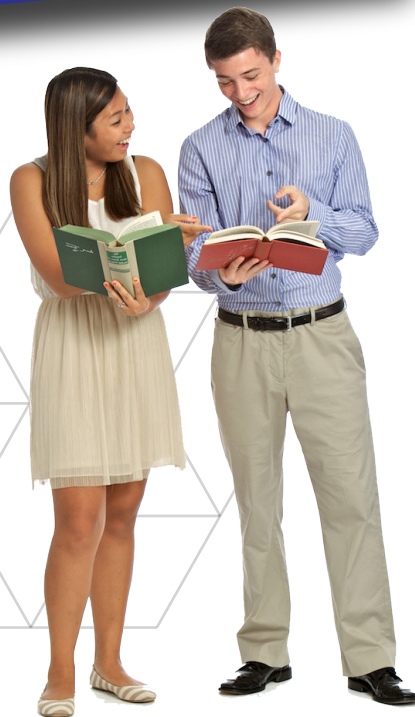
- Cours théoriques et pratiques en présentiel
- Contrôle continu / Soutenances orales / Devoirs surveillés / 3 BTS blanc
- Participations à des concours et challenges
- Apprentissage du travail en autonomie
 - Plateforme TEAMS

Modalités d'évaluation

- Suivi en continu au fil de l'année
- Examen final

Horaires et durée de la formation

35h hebdomadaires sur les semaines en formation (8h-12h ; 13h15-17h15)



BTS PIM

Professions Immobilières

Diplôme d'état de niveau 5, enregistré au RNCP le 15/12/2023, délivré par le MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Objectifs visés

La/le titulaire du BTS Professions Immobilières est un(e) professionnel(le) qualifié(e) qui doit être capable de :

- Gérer et Négocier la vente de biens immobiliers
- Gérer les biens locatifs pour le compte de propriétaires
- Gérer les parties communes des copropriétés.

Les secteurs d'activité

Elle/il exerce son activité dans les secteurs suivants :

- Agences immobilières dont les activités sont la transaction vente/location, la gérance, la gestion de syndic de copropriétés.
- Sociétés de promotion et construction ou entreprises et collectivités qui gèrent leur patrimoine immobilier, bailleurs sociaux.

Qualités requises

- Sens du relationnel
- Dynamisme et organisation
- Esprit d'équipe
- Esprit d'initiative

Débouchés

- Agent immobilier
- Gestionnaire de copropriété
- Négociateur immobilier
- Gestionnaire de biens locatifs

Modalités et délais d'accès

- Candidatures en ligne sur le site du lycée de mai à août pour une rentrée en septembre. Les candidatures peuvent exceptionnellement être étudiées en dehors de cette période dans la limite des places disponibles (nous contacter)
- Entretien en vue de trouver une entreprise

Passerelles

BTS, DUT et BUT tertiaires - Ecole de Commerce - Licence / Bachelor - Entrée dans la vie active

Equivalences

Non

Possibilité de valider des blocs de compétences

Non

Poursuites d'études

- Licence de droit immobilier, gestion de patrimoine, AES, Economie
- Bachelor Responsable du développement Commercial
- Après licence : Master GESIIC, droit de l'immobilier